

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Plan de zonage suite à la modification n°1 centré sur le bourg 1/2500

Vu pour être annexé à l'arrêté n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ soumettant à enquête publique la modification n°1 du PLU

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

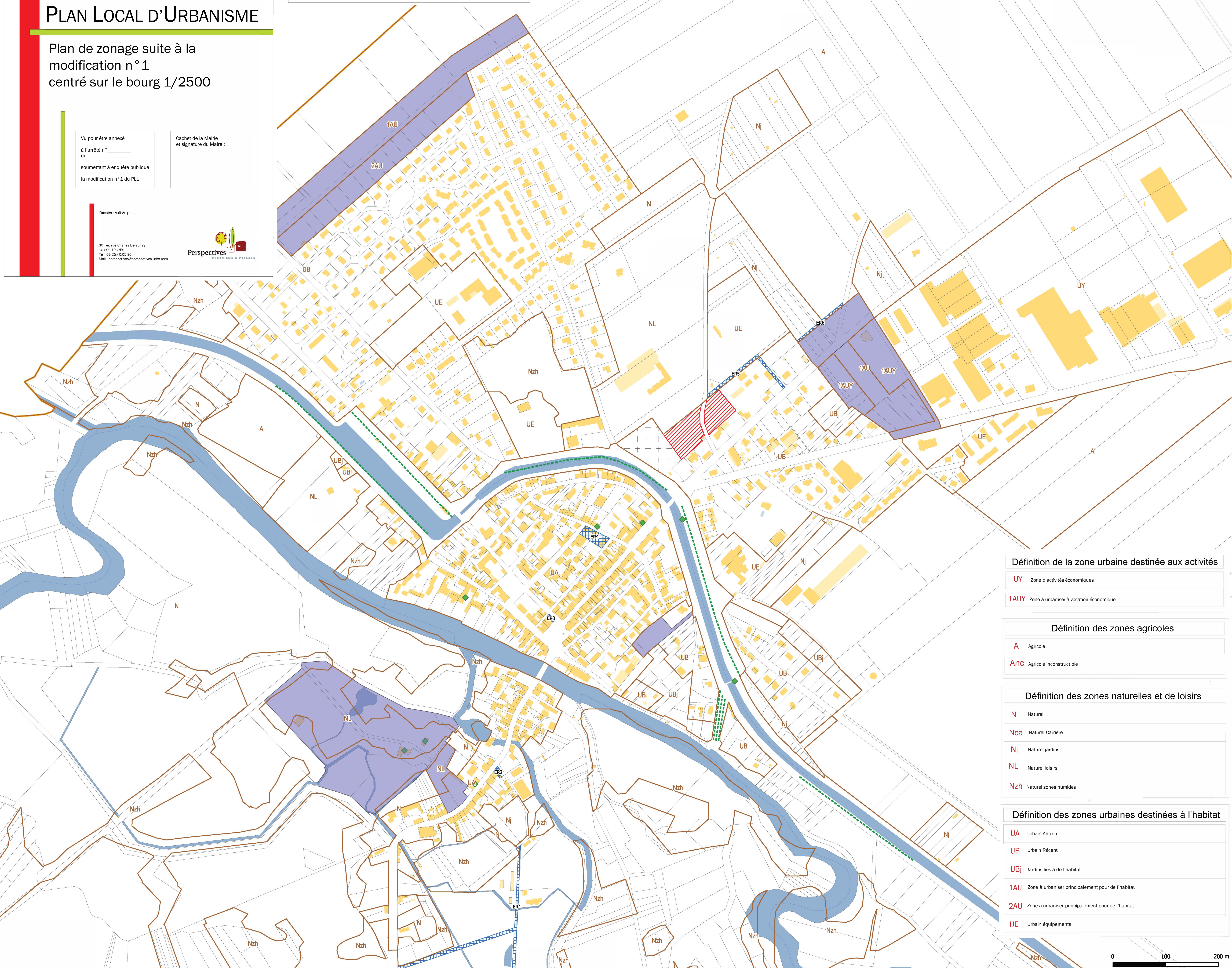
Dossier réalisé par :

3C Ter, rue Charles De Gaulle  
10 000 TROYES  
Tel : 03 25 40 05 90  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



LEGENDE			
	Limite communale		Limite de zone
	Alignements d'arbres protégés au titre de l'article L.151-23 du CU		Patrimoine bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
	Emplacement réservé et numéro de l'opération (se reporter à la liste des emplacements réservés)		Cours d'eau
	Secteurs soumis à OAP		Zones non aedificandi

Liste des emplacements réservés			
Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Préservation du chemin d'exploitation pour permettre l'accès aux berges et assurer leur entretien	La commune	3802
2	Création d'un parking	La commune	173
3	Eclaircissement de la voirie	La commune	104
4	Création d'un parking	La commune	1074
5	Création d'un chemin	La commune	1076
6	Création d'un chemin	La commune	456



### Définition de la zone urbaine destinée aux activités

- UY** Zone d'activités économiques
- 1AU** Zone à urbaniser à vocation économique

### Définition des zones agricoles

- A** Agricole
- Anc** Agricole inconstructible

### Définition des zones naturelles et de loisirs

- N** Naturel
- Nca** Naturel Carrière
- Nj** Naturel jardins
- NL** Naturel loisirs
- Nzh** Naturel zones humides

### Définition des zones urbaines destinées à l'habitat

- UA** Urbain Ancien
- UB** Urbain Récent
- UBj** Jardins liés à de l'habitat
- 1AU** Zone à urbaniser principalement pour de l'habitat
- 2AU** Zone à urbaniser principalement pour de l'habitat
- UE** Urbain équipements